



## Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord

Session du Comité consultatif public mixte (CCPM)

Les 14 et 15 juillet 2015

### Résumé des activités publiques (Annexe A)

#### **Mot de bienvenue et observations liminaires de M. Gustavo Alanís-Ortega, président du CCPM**

M. Alanís-Ortega a souhaité la bienvenue aux participants et a invité chaque membre du CCPM à se présenter. Il a ensuite donné un aperçu du programme et a décrit brièvement le mandat du CCPM, qui consiste à faire des recommandations au Conseil de la CCE, composé des ministres fédéraux de l'Environnement des trois pays, sur les questions liées au programme de travail de la CCE et à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), ainsi qu'à fournir des renseignements au besoin. M. Alanís-Ortega a ajouté que la mission du CCPM était de promouvoir la coopération en vue de la protection de l'environnement et du développement durable dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Enfin, il a expliqué que le CCPM rencontrait plusieurs fois par année les membres du public et des spécialistes.

#### **Exposé principal par M. Frederick A. Laskey, directeur exécutif, *Massachusetts Water Resources Authority* (MWRA, Autorité des ressources en eau du Massachusetts)**

##### [Lien vers l'exposé](#)

M. Laskey a donné un aperçu de la mission et du mandat de la MWRA et il a expliqué que la MWRA avait été créée à la suite d'une série d'infractions à la *Clean Water Act* (CWA, Loi sur la qualité de l'eau des États-Unis) dans la région du Grand Boston. Entre 1985 et 2014, la MWRA a amélioré la qualité de l'eau, réduit la demande d'eau, réduit les débordements et permis l'accès du public à toutes les installations dans l'ensemble du Grand Boston. M. Laskey a expliqué que le projet incluait également l'utilisation de 400 acres de milieux humides comme infrastructure verte. Il a ajouté que, parmi les défis à relever à l'avenir, on comptait la lutte contre la charge de polluants des eaux de ruissellement pluviales, la concentration croissante de produits pharmaceutiques dans les eaux usées, les changements engendrés par le climat et les mesures d'intervention connexes, la nécessité d'accroître la résilience des installations côtières et la gestion de la dette.

#### **Principaux commentaires lors de la période de questions**

- Il semble y avoir des avantages apparents à combiner l'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées avec les énergies renouvelables, notamment un accroissement de la viabilité financière.
- Il est important d'entretenir les infrastructures et d'investir dans les infrastructures.
- Au Mexique, le maintien de la salubrité des plages est important pour le tourisme, de même que pour la protection de la faune et de la flore.
- La mesure des co-avantages (p. ex., économiques et sociaux) des infrastructures vertes pourrait améliorer la gestion des ressources hydriques.

- La diffusion et la démonstration d'exemples positifs aideront à promouvoir les infrastructures vertes dans les autres régions.
- Les meilleurs exemples de gestion de l'eau peuvent se trouver aux échelons local et régional plutôt qu'à l'échelon national.
- La collaboration avec les multiples ordres de gouvernement est importante pour la planification de la gestion des ressources en eau.
- Le besoin se fait sentir de mieux comprendre le rôle du gouvernement fédéral dans l'adaptation aux changements climatiques et la façon dont les responsables des travaux publics collaborent avec la planification à l'échelon municipal.
- Aux États-Unis, le financement fédéral des infrastructures associées à l'eau est limité.
- Il importe de tenir compte des répercussions des infrastructures vertes sur les collectivités locales.
- Il serait utile d'analyser les avantages d'une meilleure qualité de l'eau pour le développement économique local.
- On connaît mal les répercussions des nouveaux contaminants (p. ex., les produits pharmaceutiques).

**Premier groupe de spécialistes : Les eaux pluviales en milieu urbain (*animatrice* : M<sup>me</sup> Felicia Marcus, membre du CCPM)**

M<sup>me</sup> Felicia Marcus a décrit l'infrastructure verte comme étant une solution innovatrice aux problèmes de gestion de l'eau, qui pourrait permettre d'atteindre simultanément plusieurs objectifs; cependant, une telle infrastructure continue de poser des défis aux divers ordres de gouvernement (du fait que les projets d'infrastructure concernent simultanément de multiples échelons) et du point de vue technique.

**M. Christopher Hilkené, président, *Clean Water Foundation* (Fondation pour l'eau salubre)**

[Lien vers l'exposé](#)

M. Christopher Hilkené a présenté plusieurs exemples de projets fructueux d'infrastructure verte, dans les diverses régions du Canada, qui fournissent également des solutions en ce qui concerne la gestion des risques et les besoins des collectivités. Il a notamment décrit des projets dans les domaines suivants : la biorestoration et la remise en végétation des rivages; l'utilisation concomitante des bassins de retenue et des canaux de drainage pour des activités récréatives; un plan d'action pour la modernisation et l'adaptation d'un quartier afin d'en faire un quartier durable, comprenant des mesures axées sur la gestion des eaux pluviales, l'utilisation de l'eau et la conservation de l'eau; l'interconnexion de citernes pluviales, de concert avec la mise en place de systèmes de surveillance à distance pour assurer le fonctionnement et recueillir des données; l'aménagement de jardins pluviaux destinés à retenir l'eau des fortes pluies et à en accroître l'infiltration; une toiture verte qui ralentit l'évacuation de l'eau de pluie vers les conduites de collecte.

**M<sup>me</sup> Georgita J. Ruiz Michael, directrice exécutive, *Tierra de Aves, A.C.* (organisme Terre des oiseaux)**

[Lien vers l'exposé](#)

M<sup>me</sup> Georgita J. Ruiz Michael a mentionné qu'il faut un nouveau paradigme de gestion de l'eau (p. ex., la gestion intégrée à l'échelle d'un bassin versant) et elle a présenté des exemples de stratégies de gestion des eaux pluviales en milieu urbain en réponse aux changements

climatiques. Le Mexique est vulnérable à un éventail varié de menaces comme les inondations, les sécheresses et l'accélération du déboisement et de l'érosion, et l'infrastructure actuellement en place est inadéquate. Elle a donné plusieurs exemples de dommages causés par les inondations et d'autres dommages associés à l'eau au Mexique; ces dommages sont aggravés par le fait que le développement urbain s'étend à des habitats naturels qui, s'ils étaient intacts, auraient des effets d'atténuation. À son avis, le Mexique doit travailler sur ses réseaux hydriques, récupérer des réseaux de drainage, rétablir des écosystèmes, aménager des terrasses pour la culture de certains végétaux précis, sensibiliser les collectivités, créer des emplois et retrouver l'espoir. Enfin, elle a fait valoir que le Mexique avait besoin de volonté politique et que le temps presse — le niveau de l'eau monte.

**M. Wing Tam, gestionnaire adjoint, division de la protection des bassins versants, Ville de Los Angeles**

[Lien vers l'exposé](#)

M. Wing Tam a parlé des mesures d'adaptation prises par la Ville de Los Angeles dans le domaine des infrastructures vertes. La nouvelle approche de Los Angeles consiste à gérer la totalité de l'eau comme *une seule et même ressource*, en ce sens que les eaux de ruissellement, l'eau de pluie et les eaux usées sont toutes considérées comme faisant partie de cette ressource. Un objectif important consiste à réduire les importations d'eau d'ici 2024. M. Tam a décrit plusieurs stratégies consistant à intégrer les cycles de l'eau, à innover en misant sur les nouvelles technologies et conceptions et en appliquant le principe de l'inclusion. Il a décrit d'autres stratégies, comme le développement à faible impact, faisant en sorte que toute l'eau soit conservée sur place pour s'infiltrer et être réutilisée, ainsi que les rues vertes, qui accroissent l'infiltration; il a traité de l'adoption de pratiques exemplaires de gestion à l'échelle régionale, par exemple l'amélioration des parcs existants et de l'accès aux aires récréatives. Il a expliqué que les solutions adoptées par Los Angeles engendrent de multiples avantages, notamment l'augmentation des espaces à usage public et des espaces ouverts, la remise en état des habitats, l'adaptation au climat, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de la qualité de celle-ci, de même que la prévention des inondations.

**Principaux commentaires lors de la période de questions suivant les exposés du premier groupe de spécialistes sur le thème « Les eaux pluviales en milieu urbain »**

Mobilisation des collectivités

- La mobilisation des collectivités dès le début du processus et la transparence sont des éléments clés de l'élaboration et de la mise en œuvre de nouvelles stratégies de gestion des eaux pluviales. Il est important de demander aux collectivités *ce* qu'elles veulent être et *où* elles veulent se situer, de comprendre le niveau de risque qu'elles sont prêtes à assumer, d'être à l'écoute de leurs idées concernant les solutions et d'obtenir leur soutien. Les membres des collectivités et les dirigeants politiques qui s'investissent peuvent apporter une aide sur le plan de l'entretien des infrastructures et insuffler la volonté politique requise.
- Il importe d'organiser des ateliers de renforcement des capacités et des activités de formation à l'intention des collectivités afin de soutenir l'aménagement et l'entretien d'infrastructures vertes. Les collectivités doivent également échanger de l'information entre elles.
- Les citoyens doivent se percevoir comme étant reliés à la problématique. Cela renforcera leur désir de protéger les ressources en eau.

- Il faut recueillir des renseignements sur la gestion durable de l'eau auprès des populations autochtones et communiquer ces renseignements à tous (p. ex., par l'intermédiaire de la CCE).

#### Évaluations des avantages-coûts

- On manque d'outils pour mesurer l'efficacité, les avantages et le succès des projets d'infrastructure verte et il faut que la responsabilité de chacun des ordres de gouvernement en matière de soutien de ces initiatives soit mieux comprise.
- Il est très utile de calculer les avantages économiques à long terme des initiatives d'infrastructure verte. Par exemple, la Ville de Los Angeles a estimé à 22 \$ les avantages engendrés par chaque dollar dépensé.

#### Financement

- Il serait utile d'envisager le rôle que peuvent jouer les mécanismes et institutions de financement (p. ex., fonds de fiducie pour la protection, émission d'obligations relativement à des projets d'infrastructure), les compagnies (p. ex., par l'intermédiaire de leurs objectifs de responsabilité sociale) et les compagnies d'assurances (p. ex., l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques) au chapitre de la promotion des investissements dans les infrastructures vertes et de l'aménagement de ces infrastructures.
- Puisque le rendement des investissements dans plusieurs projets d'infrastructure verte se concrétisera à plus long terme, il faut que les investisseurs (privés et publics) fassent preuve d'ouverture et comprennent mieux cette forme de développement.
- Il importe d'informer les collectivités, à tous les échelons, sur les fonds disponibles auprès de multiples sources, et que les collectivités échangent de tels renseignements entre elles.
- La tarification du carbone et les autres approches axées sur les forces du marché offrent des possibilités d'accroissement du financement des infrastructures vertes.
- Les gouvernements devraient accorder aux programmes d'adaptation et d'atténuation un financement égal à celui actuellement affecté aux ressources naturelles.

#### Surveillance et préparation

- Il y a des limites techniques aux interventions possibles face aux changements climatiques et à leurs répercussions. Les projections concernant les zones qui seront à grand risque sont difficiles à évaluer. Dans bien des cas, les résultats des modélisations et des projections montrent que plusieurs zones sont à grand risque pour ce qui est tant des sécheresses que des inondations. Cela rend difficile la tâche de choisir les bonnes zones et d'investir dans les bons projets d'infrastructure verte.
- Il y a un manque de connaissances, de surveillance et d'établissement de rapports en ce qui concerne les phénomènes météorologiques extrêmes au Mexique. Il faut disposer de meilleurs programmes de sensibilisation et de prévention ou d'intervention. Le Mexique a l'occasion de tirer des enseignements des mesures prises par les autres pays face à ces phénomènes.
- Les cartes des risques (comme celle que M<sup>me</sup> Ruiz a présentée lors de son exposé sur le Mexique) sont des outils utiles. Il vaudrait la peine de discuter de leur application et de les comparer à des cartes canadiennes et américaines semblables.

#### Politiques et leadership

- Des objectifs de gestion de l'eau devraient être intégrés à tous les projets d'infrastructure. L'approche actuelle de l'aménagement des infrastructures est cloisonnée, c'est-à-dire qu'aucun organisme n'a une responsabilité prépondérante et ne peut concevoir des infrastructures qui répondront à plusieurs besoins à la fois (p. ex., transport, énergie, eau et aménagement des terres). Il s'ensuit que les projets d'infrastructure ne sont pas automatiquement conçus pour engendrer des co-avantages en matière de gestion de l'eau.
- Des exigences fédérales plus rigoureuses à l'égard de l'aménagement des infrastructures pourraient soutenir la prise de décisions aux échelons municipal et régional.
- Les normes environnementales applicables au secteur industriel devraient être plus strictes. L'industrie devrait cesser de polluer partout au pays (ce commentaire est axé sur le Mexique), et non pas seulement dans les régions touristiques.
- Le *Toxics Use Reduction Program* (Programme de réduction de l'utilisation des substances toxiques) au Massachusetts est un bon exemple de lutte contre la pollution de l'environnement. Les entreprises ont également retiré des avantages du fait qu'elles étaient couvertes. Il est rentable de prêter davantage attention à l'utilisation des substances toxiques et aux solutions de rechange possibles.
- Il faut analyser les pressions que les mégapoles exercent sur les ressources en eau, repenser le concept des mégapoles et en limiter l'expansion.
- Il faut que l'on débattenne de la question des exportations d'eau, lesquelles sont exemptées de l'ALÉNA.
- L'initiative de toiture verte à Vancouver (C.-B.) devrait être reproduite ailleurs.

**Deuxième groupe de spécialistes : S'adapter à l'évolution des quantités d'eaux pluviales grâce à l'aménagement du territoire (*animateur* : M. Gustavo Carvajal, membre du CCPM)**

M. Roberto Romero Ramírez, directeur du programme sur l'eau, *Fundación Gonzalo Río Arronte* (Fondation Gonzalo Río Arronte)

[Lien vers l'exposé](#)

M. Roberto Romero Ramírez a donné un aperçu de la Fondation Gonzalo Río Arronte, qui finance des projets de gestion des ressources hydriques axés sur la conservation des « usines naturelles de production d'eau » (les écosystèmes fonctionnels) et l'optimisation de l'utilisation de l'eau. Il a décrit les stratégies suivantes : la gestion intégrée à l'échelle des bassins versants, l'eau des collectivités marginalisées et les mesures « détonateur-déclencheur ». Il a expliqué que la Fondation élaborait des programmes et des plans de gestion ayant pour objet d'évaluer les bassins versants et d'y classer les enjeux par ordre de priorité, avec la participation des échelons fédéral et régional, de la société civile, des collectivités et des établissements d'enseignement. M. Romero Ramírez a fait les propositions suivantes : 1) créer un forum trinational sur l'utilisation durable de l'eau, comme moyen de réduire la vulnérabilité des écosystèmes et des populations humaines aux effets des changements climatiques; 2) élaborer une stratégie commune en s'appuyant sur des consultations des spécialistes et du public.

**M<sup>me</sup> Isabelle Thomas**, professeure agrégée, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

[Lien vers l'exposé](#)

M<sup>me</sup> Isabelle Thomas a présenté des moyens, pour les villes, d'évaluer leur vulnérabilité et de devenir plus résilientes, durables et adaptatives. Elle a donné des exemples d'approches de collecte de données et de cartographie permettant d'évaluer les zones de vulnérabilité à Montréal

et à La Nouvelle-Orléans. Elle a souligné l'importance d'une participation du public dès le début aux discussions sur les solutions et les mesures d'atténuation.

**M. Carlton Ray**, directeur, plan de lutte contre la pollution à long terme, Rivières salubres, *District of Columbia Water and Sewer Authority* (DC Water, Autorité des systèmes d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées du District de Columbia)

#### [Lien vers l'exposé](#)

M. Ray a donné un aperçu du projet *Clean Rivers* (Rivières salubres) à Washington (D.C.). Il a mentionné que la Ville avait réduit son nombre de points de débordement des égouts unitaires en ajoutant des infrastructures vertes (à Georgetown et le long du ruisseau Rock Creek). Le projet comportait un important volet de participation de la collectivité qui a été un facteur déterminant de son succès. M. Ray a aussi donné comme exemple un projet réalisé à Indianapolis — le projet du ruisseau Pogue's Run — qui est parvenu à réduire les exigences relatives aux inondations et aux assurances, de même qu'à améliorer la qualité de l'eau et les possibilités récréatives et éducatives. M. Ray a souligné qu'il importe d'offrir une formation permettant d'occuper des « emplois verts », ayant pour fonction d'entretenir et de construire des infrastructures vertes, et de mettre en place un programme reconnu à l'échelle nationale permettant aux employeurs et aux entreprises de construction de former leur personnel à l'égard des infrastructures vertes.

### **Principaux commentaires lors de la période de questions suivant les exposés du deuxième groupe de spécialistes sur le thème « S'adapter à l'évolution des quantités d'eaux pluviales grâce à l'aménagement du territoire »**

#### Participation du public

- La participation du public aux projets d'infrastructure verte et à la planification de ces infrastructures est essentielle. Les acteurs locaux et les membres de la collectivité doivent être informés et intégrés au processus dès le début. Il est important d'intégrer le public, de le sensibiliser et de promouvoir sa participation afin de prévenir les erreurs.
- Pour parvenir à la résilience, on doit à la fois travailler en collaboration avec la population et mettre en œuvre des solutions techniques à long terme.
- Le savoir traditionnel autochtone est une façon de penser, de se comporter et de comprendre. C'est un paradigme holistique. Nous ne pouvons pas « résoudre le problème de l'eau » sans résoudre celui des changements climatiques.
- Les connaissances écologiques traditionnelles constituent un moyen d'atteindre les objectifs et d'atténuer les dommages causés par une mauvaise gestion.

#### Sensibilisation et partage des connaissances

- Il serait utile d'évaluer la nécessité d'une sensibilisation anticipée aux enjeux environnementaux, particulièrement pour ce qui est des infrastructures vertes et de l'aménagement des terres.
- Il serait important que les collectivités sachent de quel endroit du bassin versant leur eau provient, comment l'eau est traitée et recirculée et comment les écosystèmes fournissent plusieurs services liés à l'eau.
- Les chefs de file locaux et les écoles ont un rôle important à jouer en matière de sensibilisation.
- Il importe que les collectivités échangent entre elles leurs renseignements et leurs données.

- Il importe d'accroître la capacité d'adaptation locale et de faire en sorte que les « meilleurs aspects » de la nature et des sciences puissent être intégrés.
- La gestion des ressources en eau est une question très complexe. Il nous faut un meilleur échange d'information et de connaissances. Cela nous aidera à élaborer plus rapidement des solutions.

#### Financement

- Nous devons évaluer les partenariats public–privé existants dans le domaine des infrastructures vertes en Amérique du Nord et en Europe, notamment les projets qui mobilisent avec succès les collectivités autochtones, les collectivités locales, les connaissances écologiques traditionnelles, le milieu universitaire et la société civile.
- On constate une absence de progrès pour ce qui est de mettre des ressources à la disposition des petites et moyennes collectivités afin qu'elles puissent exercer une surveillance et recueillir des données.
- L'attribution de permis pour les eaux de ruissellement par le *Department of Agriculture* (ministère de l'Agriculture des États-Unis) pourrait constituer un moyen et une occasion d'accroître les ressources des petites agglomérations.

#### Politiques et leadership

- Il nous faut de meilleures politiques publiques qui encourageront les réalisations dans le cadre des interventions face aux changements climatiques.
- Nous devrions être préoccupés par le fait que les stratégies relatives aux ressources hydriques et à la gestion de l'environnement sont inadéquates à cause d'un manque d'interaction et de compréhension des réalités politiques à l'échelon régional.
- Les politiques publiques devraient répondre aux besoins en infrastructures des collectivités rurales et éloignées.
- Il faut créer de bonnes politiques publiques avant que la situation ne prenne des proportions de crise.
- Il faudrait évaluer le rôle que jouent les agroentreprises dans la gestion de l'eau.
- Nous avons besoin d'une analyse avantages-coûts et d'une évaluation des avantages économiques et sociaux des infrastructures vertes.
- Nous devons nous occuper d'urgence des régions arides qui subissent des changements de régime hydrologique, comparer les approches et les pratiques exemplaires et trouver des solutions.

#### **Le point sur les communications relatives aux questions d'application**

Exposé de M. Paolo Solano, directeur par intérim, Unité des communications sur les questions d'application

#### [Lien vers l'exposé](#)

M. Paolo Solano a donné un aperçu du processus des communications sur les questions d'application, ainsi que des communications et dossiers factuels récents. Il a également présenté les effets que les nouvelles lignes directrices ont eus sur la rapidité du processus de traitement des communications.

## **Commentaires sur l'exposé**

M<sup>me</sup> Felicia Marcus a affirmé que les nouvelles lignes directrices relatives aux communications avaient eu un effet important, bien que d'autres améliorations soient nécessaires. M. Gustavo Alanís-Ortega a demandé ce qui améliorerait la coordination entre le Conseil et le Secrétariat en ce qui a trait aux recommandations sur la constitution de dossiers factuels. Il a signalé que la constitution de quatre dossiers factuels avait récemment été rejetée, ce qui le préoccupait grandement. Il a ajouté qu'à ses yeux, le mécanisme semblait être moribond et il a demandé si le Secrétariat envisageait des stratégies pour rendre le processus plus convivial et moins conflictuel. Il a indiqué que le délai de réponse du Conseil s'améliorait, mais que l'on ne recevait plus de communications.

M. Solano a répondu que le Secrétariat était également préoccupé et qu'il s'efforçait grandement de créer des ateliers et des activités de diffusion pour faire part au public de ses préoccupations concernant certaines communications. Le Secrétariat travaille également à l'élaboration d'un document vidéo destiné à informer le public sur le processus des communications. M. Solano a ajouté que le processus avait pour but de faire état des préoccupations et d'avoir une incidence sur les politiques publiques dans le respect des lignes directrices établies et des délais prescrits, et que l'information présentée dans les dossiers factuels pouvait être utile.

Un participant a recommandé au CCPM d'examiner de plus près les répercussions à long terme des dossiers factuels sur l'évolution des politiques et de la réglementation. Il a affirmé que ces dossiers n'avaient pas d'effets à cause de l'absence de politiques ou de règlements visant à protéger les biens publics. Le participant a soumis au CCPM un rapport de l'Université de Guadalajara, ayant évalué les politiques publiques dans la région en lien avec le dossier factuel sur la communication Lac de Chapala II, et il a ajouté que la situation dans cette région n'avait pas changé au cours des 10 dernières années, en dépit du dossier factuel.

M. Cecilio Ortiz, de l'Université de Porto Rico, a mentionné les lacunes des gouvernements et administrations publiques actuels et il a suggéré que les gouvernements prennent un virage vers un paradigme de service public afin de mieux gérer les biens communs. Il aimerait voir la CCE servir de plate-forme d'échange d'informations et d'initiatives entre les trois pays, de sorte que les recherches effectuées et les rapports établis à l'échelon local soient communiqués plus facilement. Il a ajouté que, puisque la durabilité est définie à l'échelon local, les localités doivent communiquer les unes avec les autres afin de se renseigner mutuellement et de se transmettre des informations sur la résilience et la gestion adaptative à l'égard des changements climatiques. Enfin, M. Ortiz a mentionné que d'autres instances pourraient tirer des enseignements de l'expérience de Porto Rico en matière d'adaptation aux changements climatiques.

## **Comptes rendus des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux**

M. José Carmelo Zavala Álvarez (membre du Comité consultatif national [CCN] du Mexique) a souligné l'importance de mobiliser les collectivités et a mentionné que le CCN et le Comité consultatif gouvernemental (CCG) du Mexique avaient fait des recommandations au ministre Guerra. Il a mentionné le fonds de fiducie établi à l'égard de l'environnement commun du bassin versant du Río Colorado et il a fait état de la nécessité, pour le Mexique, d'utiliser l'eau de façon plus efficace dans le secteur agricole. Il a abordé la question des différences entre les sexes et des indicateurs pervers des investissements publics lorsqu'il est question de pauvreté. Il a souligné la nécessité d'améliorer les approches du CCN et du CCG en matière de recommandations, ainsi que le processus de constitution des dossiers factuels. Il a ajouté que nous avons besoin de modèles de rôle en provenance des autres ministères et non pas seulement du ministère de l'Environnement. M<sup>me</sup> Juana García Palomares (membre du CCN du Mexique) a mentionné que le CCN avait fait des recommandations au Semarnat sur des questions telles que la conservation des milieux humides et des ressources naturelles, en mettant l'accent sur la réduction de la vulnérabilité de l'eau. Elle a indiqué que le Mexique serait l'hôte de la prochaine rencontre

internationale sur la biodiversité et qu'il devait donc démontrer les efforts qu'il déploie pour préserver les ressources naturelles en désignant des aires protégées, par exemple les *Unidades de Manejo para la Conservación de la Vida Silvestre* (UMA, Unités de gestion pour la conservation de la vie sauvage). Elle a souligné le caractère interdépendant de l'eau et d'autres enjeux.

M<sup>me</sup> María Guadalupe Hernández Balderas (membre du CCN du Mexique) a ajouté que son groupe avait rencontré des jeunes pour discuter de la question des changements climatiques et avait également participé à des discussions sur le droit de l'environnement. Le CCN a effectué des travaux durant une réunion consultative sur le cadre de développement durable. Elle a invité le CCPM à se servir du CCN comme tremplin pour recevoir une rétroaction de la part du public sur les dossiers factuels et les autres documents d'information publiés.

M. Jeffrey Wennberg (membre du CCG des États-Unis) a mentionné que les membres du CCN et du CCG des États-Unis s'étaient rencontrés en personne en avril 2015 à Washington (D.C.). Durant cette réunion, le groupe a examiné l'ébauche de Plan opérationnel pour 2015 et 2016 et a assisté à un exposé sur les connaissances écologiques traditionnelles. Il a accordé son appui au Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles (le « Groupe de spécialistes sur les CET ») et a fait des recommandations sur le Plan opérationnel, notamment en ce qui concerne les questions suivantes : l'absence de projets transfrontaliers sur la qualité de l'air, le report des projets 12 et 13 (axés sur le monarque) jusqu'à ce que les enjeux de la réglementation des herbicides glyphosates aux États-Unis soient résolus, et des suggestions quant à de meilleures manières de dépenser les fonds ainsi dégagés. En ce qui concerne les subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), le CCG a recommandé de fournir de meilleures orientations aux candidats, par exemple : établir une fourchette budgétaire; sélectionner les propositions en fonction de leur qualité et de leur conformité aux lignes directrices; ajouter à la liste des critères de sélection les « liens avec les collectivités vulnérables » et la « reproductibilité des projets ». M. Wennberg a ajouté que le CCG encouragerait également la sélection : 1) de propositions pour lesquelles il n'existe pas d'autres sources de financement; 2) de propositions pour lesquelles le PNAACE serait le premier bailleur de fonds (p. ex. pour, peut-être, 10 % des projets sélectionnés), et à l'égard desquelles une forme quelconque de mentorat serait fournie; 3) de propositions en provenance des collectivités autochtones. Le CCG a recommandé l'établissement d'un rapport en vertu de l'article 13 sur la fracturation hydraulique et une étude sur les réactions des collectivités aux installations axées sur les énergies renouvelables à long terme (p. ex., l'énergie éolienne et solaire). Enfin, M. Wennberg a mentionné que le comité avait demandé une rencontre avec l'EPA pour discuter de la question du transport ferroviaire du pétrole et recueillir des informations à ce sujet. Il a remercié l'EPA, Irasema Coronado et Robert Varney.

M. Tracy Hester (membre du CCN des États-Unis) a fait état des recommandations du CCN sur le Plan opérationnel pour 2015 et 2016, notamment : la reprise de la conception des projets 12 et 13 (axés sur le monarque) de manière à prévenir les litiges et à cibler davantage les activités pour obtenir des résultats plus rapidement; l'appui à l'établissement de rapports en vertu de l'article 13 sur la fracturation hydraulique, les répercussions économiques et sociales des projets d'énergie renouvelable et les connaissances écologiques traditionnelles; enfin, l'inclusion d'une évaluation de l'eau à titre de ressource commerciale, étant donné que l'eau fait déjà l'objet d'échanges commerciaux en tant qu'élément constitutif des produits. Au sujet des subventions du PNAACE, M. Hester a mentionné que le CCN avait recommandé de sélectionner moins de propositions afin d'accroître le budget de chacun des projets et, ainsi, d'en accroître l'impact, et d'accorder la priorité aux propositions axées sur les collectivités vulnérables et le renforcement des capacités. Il a suggéré qu'un thème prioritaire soit choisi pour chaque cycle de subventions. Il a également fait des recommandations sur l'augmentation de la visibilité du programme et de la participation au processus, par exemple au moyen d'annonces à la radio ou dans les médias sociaux ciblant les collectivités éloignées. Enfin, M. Hester a recommandé d'établir des liens avec les facultés de droit et les organisations non gouvernementales s'intéressant aux politiques publiques afin

d'encourager une rétroaction concernant le processus des communications sur les questions d'application.

M<sup>me</sup> Gail Small (membre du CCN des États-Unis) a remercié la CCE d'avoir créé le Groupe de spécialistes sur les CET et a recommandé de prolonger le mandat de deux ans confié aux spécialistes. Elle a aussi mentionné que le CCPM, dans le cadre des enjeux qu'il examine, pourrait retirer de grands avantages de l'apport des connaissances écologiques traditionnelles et que les spécialistes étaient enchantés à la perspective de faire des commentaires sur le programme biennal de travail concerté et sur les propositions présentées pour l'obtention de subventions du PNAACE. Elle a également remercié l'assemblée publique de Yellowknife pour sa mise de l'accent sur les connaissances écologiques traditionnelles. Elle a recommandé de promouvoir la recherche qui encourage l'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles dans les initiatives relatives au climat, notamment les négociations actuelles concernant le traité sur le climat.

**Exposé de M. Austin Blackmon, directeur, Environnement, Énergie et Espaces ouverts, Ville de Boston**

[Lien vers l'exposé](#)

M. Austin Blackmon a présenté le plan d'action relatif au climat de la Ville de Boston et les initiatives que Boston a mises en place pour se préparer aux changements climatiques.

Observations sur l'exposé :

- La Ville de Boston a signé un protocole d'entente avec les Pays-Bas pour tirer des enseignements de l'expérience de ce pays et pour partager des connaissances spécialisées sur des mesures d'adaptation telles que l'utilisation des marées et des courants pour créer des infrastructures vertes.
- Un bon exemple de partenariat entre les collectivités vulnérables, les universités et les gouvernements municipaux et d'État est la signature du *Metro Boston Climate Preparedness Commitment* (Engagement sur la préparation aux changements climatiques de la région du Grand Boston), et le sommet connexe sur la préparation aux changements climatiques réunissant les maires du Grand Boston, qui a eu lieu à l'Université du Massachusetts à Boston en mai 2015. Ce sommet avait pour objet d'élaborer un cadre stratégique commun pour la préparation aux changements climatiques dans l'ensemble de la région du Grand Boston.